



# 39 vérités que Repsol préfererait taire

Un rapport de Survival International – avril 2011

# introduction

Repsol YPF, une compagnie hispano-argentine, a obtenu en 2001 une licence d'exploration pétrolière sur une concession – le Lot 39 - située au nord du Pérou, dans une région reculée d'Amazonie qui abrite au moins deux des dernières tribus isolées du monde.

Repsol prétend qu'actuellement il n'y a pas de preuves suffisantes de l'existence d'Indiens isolés dans le Lot 39. Selon elle, cette présence est 'extrêmement improbable'. Cette affirmation se fonde sur les 'plus récentes observations et études dont dispose la compagnie'.

Repsol a adopté cette position à la suite d'un important mouvement de contestation contre ses opérations dans le Lot 39 qui a propulsé le sort de ces Indiens isolés sur l'orbite médiatique mondiale.

Ce rapport est un compte-rendu des agissements de Repsol dans le Lot 39. Il énumère 39 vérités sur ses opérations dans la région, des vérités que Repsol préférerait probablement taire à l'opinion publique.

1

***Repsol a reconnu l'existence*** d'Indiens isolés dans le Lot 39 en 2003 lors d'une réunion de travail tenue dans la ville voisine de Santa Clotilde.

Selon le compte-rendu de la réunion signé par de nombreux participants, dont un représentant de Repsol, un groupe de travail sur les 'Indiens isolés' s'est réuni le 13 août. L'une de ses conclusions proposait que Repsol conçoive un plan en cas de contact de ses employés avec les Indiens isolés.

2

**Des anthropologues ont accumulé *un grand nombre de preuves*** de la présence d'Indiens isolés dans le Lot 39.

Parmi ces preuves figurent des jardins récemment abandonnés, des sentiers ouverts dans la forêt, des flèches disposées en croix par les Indiens pour interdire le passage, ainsi que les observations directes de témoins oculaires.

3

**Une autre équipe d'anthropologues affirme détenir au moins *75 éléments de preuves*** établissant la présence d'Indiens isolés dans la région du Lot 39.

4

L'organisation indigène régionale ORPIO a publié un rapport en 2009 comportant ***23 témoignages sur l'honneur*** attestant de la présence d'Indiens isolés dans la région du Lot 39.

5

Bien que l'identité de tous ces groupes ne soit pas clairement définie, ***certaines d'entre eux sont connus*** sous les noms de Pananujuri, Taromenane ou Taushiro.

6

Survival estime à ***75 le nombre de personnes ayant témoigné*** sur la présence d'Indiens isolés dans la région du Lot 39.

7

En 2007, la compagnie pétrolière nord-américaine Barrett Ressources qui avait antérieurement opéré dans une partie du Lot 39 ***admettait que le contact avec des Indiens isolés était 'probable'*** pendant ses opérations sur le terrain.

8

En 2008, les employés d'un sous-traitant de Repsol ont *rencontré des membres d'un groupe isolé* dans le Lot 39.

Deux Indiens ont été aperçus à deux occasions différentes dans un endroit distant de 15 à 20 kilomètres de la frontière équatorienne. A chaque fois, les Indiens traversaient des lignes sismiques (layons tracés dans la forêt par les compagnies pétrolières pour repérer à l'aide d'explosifs les gisements souterrains de pétrole).

9

Durant l'année 2007, le ministère péruvien de l'Energie a refusé à plusieurs reprises de valider le projet d'exploration de Repsol dans le Lot 39, exigeant que la compagnie se prononce sur *l'impact de ses opérations sur la santé des Indiens isolés* de la région.

10

En 2007, le ministère péruvien de l'Energie a fait part à Survival de sa décision d'exiger de Repsol qu'elle '*protège les Indiens isolés*' au cours de ses opérations dans le Lot 39.

11

*De nombreuses institutions, organisations et particuliers au Pérou* ont reconnu l'existence des Indiens isolés dans le Lot 39.

Parmi eux figurent le département péruvien des Affaires indigènes, le ministère de la Santé et le département des Ressources naturelles. En 2007, l'INDEPA (l'organisation indigéniste gouvernementale) informait le ministère de l'Energie que l'AIDSESEP (l'organisation des Indiens d'Amazonie péruvienne) possédait la preuve que '*des Indiens isolés vivaient dans la région*'.

12

*Des institutions et des organisations internationales*, telles que le Field Museum, Amazon Watch, Save America's Forests ou Earthrights International, reconnaissent toutes la présence d'Indiens isolés dans le Lot 39.

13

Le gouvernement équatorien reconnaît l'existence des Indiens isolés dans la région du Lot 39 et a provisionné en 2007 un fonds de *38 000 dollars dans le cadre d'un accord binational portant sur leur protection*.

14

Tout contact des employés de Repsol avec les Indiens isolés *pourrait s'avérer catastrophique.*

Les Indiens isolés ont très peu de défenses immunitaires contre les maladies de l'extérieur. Dans le passé, des groupes entiers ont disparu après leur premier contact.

15

En 2007, Repsol a élaboré un 'plan d'urgence' destiné à faire face aux rencontres éventuelles de ses employés avec des Indiens isolés dans le Lot 39.

Ce plan a été qualifié de 'farce' par l'AIDSESEP. Il recommandait aux ouvriers d'utiliser des mégaphones pour effrayer les Indiens, particulièrement en cas d'attaque. Parmi les conseils que Repsol donnait à ses employés, ils devaient 'essayer de persuader l'individu ou le groupe (d'Indiens isolés) de retourner à son camp... utiliser un mégaphone pour informer les Indiens dans les langues locales de la raison de notre présence'.

16

Le 'plan d'urgence' de Repsol *est en forte contradiction avec sa 'politique de relation avec les communautés indigènes'* qui s'engage à reconnaître le droit des peuples indigènes à 'être consultés préalablement, librement et de bonne foi selon une méthode adaptée aux circonstances, visant à l'obtention d'un accord ou s'engageant à obtenir un consentement sur les opérations envisagées'.

17

Le 'plan d'urgence' de Repsol exigeait la présence d'au moins *trois personnes pour certifier toute rencontre ou contact visuel* avec des membres de groupes isolés dans le Lot 39.

Ce qui signifie que si deux employés de Repsol rencontraient 50 Indiens isolés, cela ne constituerait pas une preuve formelle !

18

En 2007, l'AIDSESEP a mené une action en justice contre les agissements de Repsol dans le Lot 39 devant le tribunal de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, *l'organisation la plus importante d'Amérique latine en matière de droits de l'homme.*

19

L'AIDSESEP a proposé la création d'une *réserve pour les Indiens isolés* qui s'étendrait sur presque toute la superficie du Lot 39.

Toute exploitation pétrolière par des compagnies telles que Repsol serait bannie dans cette réserve.

20

Une organisation indigène régionale a dénoncé les opérations de Repsol dans le Lot 39 qui pourraient avoir des '*conséquences irréparables*' sur les *Indiens isolés* et a demandé l'arrêt immédiat de toute opération dans la région.

21

En 2008, une autre organisation indigène régionale a *contesté la présence de compagnies pétrolières*, telles que Repsol, opérant dans le Lot 39 et dans la zone alentour.

22

En 2009, six leaders indiens de la région où Repsol opère se sont déclarés *en faveur de la création d'une réserve* pour les Indiens isolés.

23

Repsol *met gravement en danger ses propres ouvriers* en les faisant travailler dans le Lot 39, les Indiens isolés pouvant les considérer comme des intrus hostiles.

Dans le passé, à de nombreuses occasions, les employés de compagnies pétrolières ou autres étrangers ont été tués par des Indiens isolés en Amazonie.

24

Les scientifiques considèrent le Lot 39 comme étant *l'un des plus grands réservoirs de biodiversité d'Amérique du Sud* de par son exceptionnelle richesse en amphibiens, oiseaux, mammifères et végétaux.

Les scientifiques exhortent le gouvernement péruvien d'exclure le Lot 39 de ses projets de développement à grande échelle.

25

Il est prévu de *construire un oléoduc* pour transporter le pétrole de Repsol en dehors de l'Amazonie.

L'oléoduc de 207 km projeté par la compagnie franco-britannique Perenco détruirait la forêt sur 500 mètres de part et d'autre de son trajet.

26

**Le gouvernement équatorien a proposé de *bannir toute exploitation pétrolière* dans la région adjacente au Lot 39, où résident également des Indiens isolés.**

Cette proposition annoncée en 2007 est connue comme 'l'initiative Yasuni-ITT'.

27

**En menant ses opérations pétrolières dans le Lot 39 Repsol *viole les droits des Indiens isolés inscrits dans les lois internationales.***

Ces droits sont établis par la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) que le Pérou a ratifiée et qui stipule que les peuples indigènes doivent être consultés dans le cas de projets les affectant. Or, dans le cas présent, toute consultation est impossible.

28

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 *vont à l'encontre d'une recommandation faite par l'OIT* au gouvernement péruvien.**

Cette recommandation exhortait le gouvernement péruvien à 'suspendre l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles [...] jusqu'à ce que la participation et la consultation des peuples concernés aient été assurées par le biais des institutions les représentant'. Dans le cas présent, la participation et la consultation des principaux intéressés est impossible.

29

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 *violent la Déclaration des droits des peuples indigènes des Nations-Unies.***

La Déclaration stipule que 'les Etats doivent consulter et coopérer en toute bonne foi avec les peuples indigènes concernés par le biais des institutions les représentant afin d'obtenir leur consentement libre, informé et préalable à l'approbation de tout projet affectant leur terres, territoires et autres ressources, et qui toucherait au développement, à l'utilisation ou à l'exploitation du sous-sol, de l'eau ou d'autres ressources'. Dans le cas présent, le consentement ne peut pas être obtenu.

30

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 *vont à l'encontre d'une recommandation faite par les Nations-Unies* au gouvernement péruvien en 2009.**

Suite au violent conflit du 5 juin 2009 dans le nord du Pérou, le Comité des Nations-Unies contre les discriminations raciales a exhorté le gouvernement péruvien à interdire les

forages pétroliers et gazeux dans les territoires indiens si leur consentement informé n'était pas obtenu. Dans le cas présent, le consentement des principaux intéressés est impossible à obtenir.

31

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 vont à l'encontre d'une recommandation faite par Amnesty International au gouvernement péruvien en 2009.**

Amnesty a exhorté le Pérou 'à réviser en toute urgence les concessions qui ont été accordées aux industries extractives dans des régions où leurs activités pouvaient affecter les droits des peuples indigènes, en vue d'agir dans le respect et la protection des droits de l'homme ; aucune activité ne devrait avoir lieu dans ces zones de concessions tant que cette étude n'aura pas été effectuée, étude qui doit comporter un processus transparent de consultation des communautés affectées'. A ce jour, cette étude n'a pas été effectuée.

32

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 vont à l'encontre d'une recommandation faite par la Fédération internationale des droits de l'homme au gouvernement péruvien en 2009.**

La Fédération a exhorté le Pérou à suspendre les opérations dans toutes les concessions pétrolières où les peuples indigènes n'avaient pas été consultés. Dans le cas présent, les consultations sont impossibles à mener.

33

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 vont à l'encontre des principes du Pacte mondial des Nations-Unies, dont Repsol fait partie depuis 2002. Le Pacte est décrit comme 'une initiative politique stratégique pour les entreprises qui s'engagent à mettre leurs pratiques en accord avec dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption'.**

34

**L'an dernier, des manifestants se sont rassemblés devant le siège de Repsol à Madrid (Espagne) afin de protester contre les activités de la compagnie dans le Lot 39.**

Les manifestants brandissaient des pancartes : 'Repsol : un danger mortel pour les Indiens isolés', le jour même de l'assemblée générale annuelle de Repsol.



35

**Plus de 50 ONG internationales appellent au retrait immédiat de Repsol du Lot 39.**

Amazon Watch, Forest People Programmes, AIDSESEP, CAOI (organisation péruvienne des Indiens des Andes) et l'ONG espagnole Repsol-Mata (Repsol tue) sont parmi les signataires d'une lettre de protestation contre les activités de Repsol dans la région.

36

**D'autres compagnies pétrolières ont abandonné leurs opérations sur le territoire des Indiens isolés du Pérou suite aux protestations émises à propos des impacts potentiels de leur exploitation.**

En 2006, la compagnie chinoise Sapet a accepté de ne pas pénétrer dans une réserve d'Indiens isolés au sud-est du Pérou suite à la protestation d'une organisation indigène régionale. De même, dans les années 1990, Mobil s'était retirée d'une région suite à une campagne menée par Survival et les Indiens.

37

**Des personnalités comme l'actrice Julie Christie ou les stars espagnoles Ana Belén et Oscar Jaenada ont fait des déclarations publiques contre les compagnies telles que Repsol qui opèrent sur le territoire des Indiens isolés.**

'Les peuples isolés risquent de disparaître au cours des vingt prochaines années si leurs droits territoriaux ne sont pas reconnus et garantis' a déclaré Julie Christie qui a été la narratrice du film que Survival a produit en 2008 sur les Indiens isolés.

38

**Repsol s'apprête à tracer 454 kilomètres de lignes sismiques et à construire 150 hélicoptères dans le Lot 39. Les explosions sismiques et le va-et-vient des hélicoptères vont terrifier les Indiens isolés de la région.**

39

**Les opérations de Repsol dans le Lot 39 vont anéantir les Indiens isolés pour qui la forêt tropicale est essentielle dans tous les aspects de leur vie matérielle et spirituelle.**

# conclusion

Les opérations de Repsol dans le Lot 39 menacent la survie d'au moins deux des derniers peuples isolés du monde. Survival exhorte Repsol à abandonner totalement ses opérations dans la région et à permettre aux Indiens de vivre en paix sur leur propre territoire.

Repsol est associée dans le Lot 39 à la compagnie nord-américaine Conoco Phillips qui détient une participation de 45 % dans les opérations. La compagnie franco-britannique Perenco projette par ailleurs de construire un oléoduc qui traversera le territoire des Indiens. Survival exhorte ces deux compagnies à abandonner leurs intérêts dans la région et à respecter les droits des Indiens isolés en accord avec les législations internationales.

La position de Survival, comme celle de beaucoup d'organisations au Pérou ou ailleurs dans le monde, est qu'aucune compagnie ne devrait être présente dans des régions habitées par des Indiens isolés, les risques étant trop importants, autant pour les peuples indigènes que pour les employés des compagnies.

En attendant que cela se réalise, la survie de ces peuples parmi les plus vulnérables de la planète reste en suspens.